

Devenir secrétaire juridique

Par **Visiteur**, le **18/11/2013 à 11:54**

Bonjour à tous !

Alors voilà j'écris aujourd'hui car à originellement je suis entrée en fac de droit dans l'objectif de devenir notaire. Je suis une battante, mais j'ai l'impression de voir petit à petit mon objectif s'écrouler; et je ne pensais pas dire ça un jour, mais l'injustice dans le travail mélangé à des soucis plus personnels, et c'est totalement démotivant...

Alors bref, j'en viens à penser de plus en plus à une solution de secours. Et j'aimerais beaucoup intégrer le monde du travail une fois ma licence en poche. Mais quels débouchés concrets s'offrent alors à ce moment ?

Le métier de secrétaire juridique me conviendrait bien je pense. Est-ce que l'on peut y accéder directement après la licence ou il faut passer par une autre petite formation ? J'ai regardé un peu sur quelques sites, du genre Onisep mais ils ne parlent que de DUT ou de bac +3, donc licence quoi.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **19/11/2013 à 10:51**

Merci pour vos si nombreuses réponses une fois de plus...

Je sais que devenir secrétaire juridique, c'est moins prestigieux que d'intégrer le CRFPA, mais quand même...

Par **Poussepain**, le **19/11/2013 à 13:32**

Bonjour,

Une licence de droit vous permet d'avoir une culture juridique très appréciable pour une secrétaire spécialisée mais ne forme pas concrètement à ce métier, à ses spécificités.

Avec une licence vous avez sans doute les compétences et vous pouvez, à mon avis du moins, légitimement postuler pour ce poste. Mais par les temps qui cours un diplôme spécifique sera un plus.

Je crois qu'il y a déjà eu sur ce forum des sujets dédiés. Sinon pourquoi pas une formation de secrétariat classique en plus de vos études de droit.

PS : Avec une licence en droit, j'ai plusieurs connaissances qui ont trouvé du travail dans les collectivités.

Par **Yann**, le **19/11/2013** à **13:40**

Ne t'énerve pas, ce n'est pas une question de prestige ou quoi que ce soit comme ça. C'est juste que ce n'est pas une question fréquente et que du coup on a peu de membres qui s'intéressent à la question. Ipso facto peu de monde peut te donner de réponse certaine.

Tu as certainement utilisé la fonction recherche du forum, donc tu as pu voir que des questions similaires à la tienne n'ont pas obtenu de réponse complète par le passé.

Je ne peux pas t'apporter de réponse concernant le métier de secrétaire juridique. Cependant, concernant les autres débouchés du droit avec une licence, puisque tu souhaitais aller vers le notariat pourquoi ne pas voir du côté des clercs de notaires? Sinon, tu as toujours l'option des concours de la fonction publique, soit catégorie B, soit catégorie A selon ce qui te tentes.

Par **Visiteur**, le **19/11/2013** à **13:59**

Oui je pensais aussi à clerc de notaire, j'ai fait un stage dans une étude et je me suis aperçue que c'était passionnant aussi. Mais la licence ne suffit pas il me semble, il ne faut pas aller au moins jusqu'au M1 et intégrer le CFPN ? Là aussi j'aimerais avoir plus d'informations sur les diplômes spécifiques mais je n'arrive pas à en trouver...

Et sinon, qu'entendez-vous par un diplôme spécifique de secrétaire juridique ? Il y a une formation sur concours ? Parce qu'il me semble que c'est le cas pour être clerc...

Par **Yn**, le **19/11/2013** à **16:45**

Pour le secrétariat juridique, il me semble que des diplômes sont spécialement créés pour, notamment le DU secrétaire juridique ou la formation d'assistant juridique, tous à bac+ 2.

Pour devenir clerc, un BTS notariat suffit, même si nombreux sont les étudiants à poursuivre en licence pro "métiers du notariat".

Note que cette voie n'offre que peu de débouchés et condamne toutes perspectives d'évolution : tu ne pourras plus devenir notaire (le CFPN, anciennement accessible aux clercs après un M1, vient d'être réformé, il faut maintenant un M2) et tu ne pourras pas intégrer de master.

Avec une licence, tu peux également passer les concours de la fonction publique française et européenne, intégrer une école de commerce, de journalisme, etc.

Par **Visiteur**, le **19/11/2013 à 21:32**

Ah je ne savais pas qu'on pouvait intégrer une école de journalisme après une licence de droit, je pensais que c'était trop tard, qu'il fallait s'y prendre dès le bac pour ce métier... Je vais me renseigner.

De toute façon, même si je m'orientais pour être clerc, j'irais tout de même au bout de ma licence, pas question d'avoir travailler comme une malade pendant deux ans pour rien. Et donc si je comprends bien, pour être clerc, il n'y a pas besoin d'intégrer le CPFN du tout ? Avec une licence, je peux postuler pour ce poste, ou il faut une autre formation plus pratique ?

Par **boitem26**, le **22/02/2017 à 19:44**

Bonsoir Ezoah,

J'arrive bien après la guerre, mais j'ai exactement la même problématique que celle que tu as posé il y a quelques années. J'ai moi même l'intention de ne pas poursuivre en master, et le métier de secrétaire juridique m'intéresse tout particulièrement. Je serai très curieuse de savoir si tu as pu t'en sortir et trouver ta voie, notamment dans la carrière de secrétaire juridique.

Pourrais-tu stp, si un jour tu reçois ce message, m'apporter quelques informations ? (si quelqu'un d'autre voit ce message et a des informations intéressantes, je suis preneuse !! :))

Par **Visiteur**, le **22/02/2017 à 21:00**

Bonsoir.

Mon dieu ce que j'ai pu écrire comme idioties à l'époque...

Désolée de te décevoir boitem26 mais j'ai surtout écrit ce message il y a 3 ans alors que j'étais en L2, désespérée par le droit administratif...

Finalement j'ai persévéré et je termine un Master de droit public des affaires. Et je ne regrette pas du tout...

C'est important de s'accrocher et de continuer. Une fois les deux premières années passées tout change...

Par **Poussepain**, le **23/02/2017 à 17:35**

Bonjour,

Et je suis bien content que vous ne soyez pas devenue secrétaire juridique, parce que effectivement la licence de droit et même la L2 devrait pousser à continuer. J'aurais dû le préciser à l'époque.

Il faut s'accrocher!

Par avisdu22, le 23/02/2017 à 22:33

Bonjour

ca n'a pas été sa vocation et effectivement c'est dommage avec une licence de laisser tomber et oui c'est plus instructif de persévérer mais il y a peut être des gens que ça intéresse comme métier et comme on dit il faut de tout pour faire un monde et aussi chacun son rythme. Certains ont envie d'être clerc d'autres secrétaires et ce n'est pas une honte.

parce que très clairement je vous cite" je suis bien content que vous ne soyez pas devenue secrétaire juridique" en attendant les avocats sont bien contents d'avoir des larbins (pardon des secrétaires juridiques :)))

Je précise que pour ma part je ne fais plus ce métier mais je l'ai fait dans le passé et effectivement à l'époque j'ai pu constaté une certaine arrogance ce qui est un peu dommage parce que pour votre information un certain nombre de personnes dans les années 80 ont commencé en bas de l'échelle par des métiers de ce genre.

Exemple jean moulin a commencé par des boulots de simple grouillot et c'est devenu le héros de la résistance française donc svp merci d'être un petit peu plus humble car quand on lit l'histoire beaucoup de grands personnages ont commencé avec rien dans les mains

Je ne dis pas que c'est mal de faire des études mais quand on lit ce forum on voit beaucoup d'arrogance et vous faites du mal aux jeunes avec votre discours. Pourquoi ? Car par exemple quand on lit certains jeunes qui n'ont pas de M2 ou d'autres qui abandonnent car ont loupé leur M1 on a l'impression quand on les lit que leur vie est foutue et qu'ils considèrent avoir raté leur vie parce qu'ils n'ont pas leur M2 de leur rêve donc c'est très grave de discriminer comme ça les gens vous faites du mal aux autres en étant arrogant comme ça et c'est super irrespectueux

Je connais un type qui n'a qu'un CAP et qui est devenu manager parce qu'il en voulait et qu'il bossait donc il n'y a pas que les diplômes il y a aussi les gens bosseurs et courageux qui sont récompensés car ils sont bosseurs . Heureusement il y a encore des patrons qui donnent la chance à ces gens là. Pour ma part et la votre apparemment nous avons la chance d'avoir fait des études longues mais tout le monde n'a pas cette possibilité donc arrêtez de focaliser sur les diplômes.

Et en plus il y a aussi des patrons qui sont patrons et n'ont pas de diplôme donc oui le diplôme en France est important mais franchement il faut reconnaître qu'il y a une fausse modestie dans de nombreux discours ici car beaucoup ca se voient croient que leur M2 fait d'eux des gens plus intelligents ou le fait d'être juriste et pas assistant. C'est vraiment du

grand n'importe quoi.

Vous êtes content d'avoir un plombier quand vous avez un pépin. Il n'a pas fait d'études longues et n'est pas un imbécile. Donc stop la mentalité française de master branche médecine/Droit/pharmacie/ingénieur = élite y'en a marre vraiment et désolé c'est ce que votre discours véhicule je suis désolé.

Comme le dit le dicton, il n'y a pas de sot métier il n'y a que de sottes gens....

Par **Lily**, le **23/02/2017** à **22:44**

Moi aussi le métier de secrétaire juridique m'intéresse.
Pas pour la facilité, mais bien pour le métier en lui même.

Justement, je me demandais moi aussi quel cursus choisir pour le devenir. Je pensais à une licence de Droit, ou peut être une licence pro !

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/02/2017** à **08:22**

Bonjour

[citation] Comme le dit le dicton, il n'y a pas de sot métier il n'y a que de sottes gens...
[/citation]

Tout à fait d'accord avec vous. Ezoah et Poussepain n'ont pas voulu dévaloriser le métier de secrétaire juridique, mais ont souligné que ce serait dommage pour un étudiant de s'arrêter au DEUG ou à la Licence alors qu'il a la capacité d'aller plus loin.

Par **Poussepain**, le **24/02/2017** à **11:22**

Bonjour Avisdu22,

C'est sans doute pour éviter ce type de réaction qu'en 2013 j'avais donné une réponse purement informative à Ezoah sans l'encourager à continuer.

Je maintiens que j'aurais dû le faire car Ezoah a persévéré, termine un Master 2 Droit public des affaires et je suis sûr que cela lui permettra de s'épanouir.

C'est généralement le parcours auquel on aspire quand on commence en faculté et pour lequel on doit s'engager. Cela aurait été dommage de lâcher par découragement.

Maintenant ne me faite pas dire ce que je n'ai pas dit.

Pour moi un diplôme n'est pas gage d'intelligence, c'est un moyen d'accès. Il y'a beaucoup

d'autres facteurs qui jouent dans son obtention (personnalité, conditions matérielles etc...). Les parcours sont très divers (surtout en fac).

J'ai par ailleurs beaucoup de respect pour les secrétaires, sans invoquer Jean Moulin, les bons juristes, secrétaires, greffiers (etc) sont indispensables pour qu'un Juge, un avocat, un notaire (etc) soit bon. Cela ne fait aucun doute pour moi.

Ensuite c'est vrai que la France est un pays cloisonné par les diplômes et c'est préjudiciable pour tout le monde. il faudrait revenir à plus de souplesse. Malheureusement je n'ai pas réuni les 500 signatures pour ma candidature en 2017.

Enfin, je n'ai jamais considéré un artisan comme stupide. Je l'ai même envisagé quand je me suis posé des questions de réorientation.

Cordialement,

Par **Visiteur**, le **24/02/2017** à **11:49**

"Cloisonner par les diplômes".

Si vous saviez le nombre de gens qui ont accédé à des postes aujourd'hui de bac +3 à +5 dans les années 1980 et qui sont totalement sous-qualifiés en diplôme... Alors que nous aujourd'hui on va galérer pour s'insérer...

C'est un constat qui me choque à chaque fois que je fais un stage, et je sais que ça a été le cas pour beaucoup de mes camarades de promo aussi.

Sinon bien sûr que le métier de secrétaire juridique n'est pas dégradant. C'est juste que quand on commence en L1/L2 on a souvent bien envie de s'insérer rapidement quand on voit ses petits copains de lycée qui ont fait un BTS qui travaillent déjà. Et c'est bien dommage de s'arrêter là, parce que le jeu en vaut tellement la chandelle de persévérer.

Et en même temps, j'ai une ancienne collègue qui est actuellement secrétaire juridique dans un cabinet d'avocats alors qu'elle est diplômée d'un M2 Droit privé général...

Par **avisdu22**, le **25/02/2017** à **06:28**

Hello

C'est normal que les gens des années 80 se soient insérés plus vite déjà il n'y avait pas 80% de gens qui allaient jusqu'au bac et moins de gens aussi.

Le monde a connu la période faste des 30 glorieuses

La Génération X a connu le choc pétrolier et d'autres crises les Générations X et Y doivent faire AVEC la crise économique et seront un peu une génération plus nomade. Il sera plus dur pour cette génération de rester à vie dans un boulot et on n'aura pas forcément de retraite

il faut qu'on soit réaliste.

Et oui le marché français cloisonne par diplôme le chômage vient aussi beaucoup de là mais on doit faire avec.

Perso sur le marché du travail j'ai croisé une fille avec un doctorat assistante chez des avocats je veux juste dire que tu peux avoir des kilos de diplôme ça ne veut pas dire que tu accèderas forcément à une évolution professionnelle . C'est pas pour être négatif mais il vaut mieux être lucide sur le marché

Certaines boites ne veulent pas des surdiplômés car ils coutent cher donc avoir un diplôme est positif selon la boite et en fait mon avis est que la chance joue pour beaucoup pour s'insérer.

Par **Melaniee**, le **19/03/2017 à 23:03**

Bonjour,

Je m'adresse à vous car je voudrais reprendre la problématique de secrétaire juridique, en effet je suis en L3 mention droit et l'année prochaine je voudrais tenter un concours pour les écoles de commerce.

J'hésite donc à faire un M1 ou travailler en faisant des activités annexe tel que la participation dans des asso.

Je ne pensais pas pouvoir faire quelque chose en rapport avec ma licence, mais je me suis dit pourquoi pas "assistante juridique". Qui serait de plus un bon point je pense pour mon dossier.

Qu'en pensez vous ? Est-ce envisageable sans diplôme de secrétaire ?

Par **Xdrv**, le **19/03/2017 à 23:06**

Bonsoir, je vous invite à créer votre propre sujet en décrivant davantage votre situation :)

Par **Melaniee**, le **20/03/2017 à 00:26**

Merci, vous avez raison je vais le faire :). Mais à propos de ce métier, sujet du topic, est-ce possible dans les faits de le pratiquer bien que n'ayant pas de diplôme de secrétaire mais simplement une licence de droit ?

Par **Visiteur**, le **20/03/2017 à 14:45**

Bonjour,

Normalement tu n'as pas besoin de diplôme particulier pour être secrétaire, juste à "plaire" à

ton patron pour qu'il t'embauche.

La licence de droit est juste généralement exigée car il faut des connaissances juridiques.